

« Energie et pollution de l'air, gestion des déchets »

Compte rendu de l'atelier

Date : lundi 2 juillet 2018, mairie de Cabara, de 19h à 20h

Les présent(e)s :

Benetta Dominique
Brivari Gérard
Marque Thierry
Michaud Guy
Saubion Stéphanie

Excusé(e)s :

Blanchard Adeline
Choron Dominique
Jeager Jean Jacques
Pascal Labro
Thierry Blanc

Objectif de la réunion : ⇒ **Broyage des déchets verts**

Gérard Brivari propose de mettre à la disposition des communes de Cabara et St Aubin de Branne, une aire de stockage et de broyage des déchets verts (branchages).

Le but de notre réunion était de visiter le terrain de Gérard Brivari, à Cabara. Nous avons établi lors des précédentes réunions, un cahier des charges auquel le terrain doit répondre :

Terrain approprié:

- Un terrain dont l'accès est contrôlé (serrure, cadenas ...).
- Un terrain clos, éloigné des habitations (bruit du broyeur).
- Un terrain accessible en voiture pour le dépôt et au broyeur pour le travail.
- Un terrain sur lequel les manœuvres sont possibles (demi-tour).
- Une surface de stockage des déchets verts et des broyats.

Gestion du service:

- Information de la population sur la nature et l'utilisation du service.
- Responsable du fonctionnement du site qui contrôle les dépôts, les enlèvements du broyat, et gère le calendrier des jours du broyage, l'entretien du site...

Ces conditions devant s'insérer dans le cadre du Développement Durable et des objectifs que nous nous fixons sur la limitation des déchets et l'encouragement au recyclage par toute la population.

Sur la condition « terrain approprié », les 5 critères sont validés :

- l'accès est fermé par une double porte métallique suffisamment large pour un accès facile d'un camion et son broyeur.
- Le terrain se situe en dehors du bourg se qui limiterait les nuisances sonores émises par le broyeur. Ce terrain n'est pas visible de la route qui passe devant.
- Le sol est suffisamment dur pour que, même un engin lourd, peut circuler sans risque de s'enfoncer s'il pleut.

- Les manœuvres avec remorques derrière des véhicules sont possibles facilement.
- Il y a assez de place pour le stockage de branchages avant broyage, des tas de broyats en attente d'enlèvement.

Un nettoyage du terrain et un aménagement de l'accès sont indispensables :



- Nécessité d'utiliser un engin type tractopelle, pour dégager la végétation et surtout pour déplacer divers matériels à l'abandon.

Les objectifs que nous nous sommes fixés dans les différents ateliers comportent une démarche pédagogique vis-à-vis de la population. Nous nous devons d'être exemplaires et cohérents.

Nous incitons chacun pour :

- Recycler les déchets verts et éviter le brûlage et la pollution atmosphérique.
- Aller en déchetterie et trier ses déchets en vue du recyclage.
- Limiter la pollution des sols et rivières.

Pascal Labro et Thierry Blanc, à la vue du terrain, vont mettre en œuvre les moyens utiles pour permettre l'accueil du public, en rapport avec ce projet de service à la population, dans la démarche du Développement Durable.

Nous nous retrouverons à partir de septembre afin de finaliser cet objectif.

Bon été à toutes et tous !

Thierry Marque.